

LE MAG'



Octobre 2021

RECHERCHE DEUX EMPLOIS CIVIQUES A L'ECOLE DES AUXONS

Contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire des Auxons. Vous avez entre 18 et 25 ans, les domaines de l'enseignement et de l'animation en milieu scolaire vous intéressent et vous souhaitez vous engager dans une mission d'intérêt général ?

Nous vous proposons un emploi de service civique à l'école primaire des Auxons, lors duquel vous pourrez soutenir l'équipe éducative, assister les enseignants lors de différentes activités, participer à la vie de l'école en encadrant les élèves lors de sorties, d'ateliers sportifs, scientifiques, etc...

Pour plus de renseignements, vous pouvez :

Retrouver l'intitulé complet de la mission et candidater sur le site : www.service-civique.gouv.fr

Contactez l'école par mail ecole.auxon-dessus@ac-besancon.fr ou au 03 81 58 90 76.

NOUVELLE RENTREE SCOLAIRE A L'ECOLE DES AUXONS

Avec le mois de septembre, les écoliers de notre village ont retrouvé avec plaisir le chemin de l'école.

Malgré des débuts chaotiques faute à ce « satané Covid » qui a induit la fermeture de quelques classes dès les premiers jours, tout le monde est enfin de retour à l'école !

Le protocole sanitaire est bien entendu toujours de rigueur.

Cette année, 222 élèves viennent chaque jour dans les 9 classes de l'établissement.

Voici les enseignantes qui les accompagneront tout au long de cette année scolaire :

PS/MS : Mme Roland

MS/GS : Mme Walker

GS/CP : Mme Loureiro

CP : Mme Marion

CE1 : Mme Jussy et Mme Buffenoir

CE2 : Mme David-Tracaz et Mme Baud

CE2/CM1 : Mme Christe

CM1/CM2 : Mme Lanoix

CM2 : Mme Baud et Mme Buffenoir



Les élèves espèrent pouvoir participer à différents projets cette année.

Deux classes ont d'ores et déjà entamé un cycle tennis de table avec le club des Auxons.

Parallèlement aux heures de classes, les élèves sont accueillis par les douze animateurs des Francas. En moyenne, ça n'est pas moins de 120 à 130 repas qui sont servis quotidiennement.



REUNION DE RENTREE DU CONSEIL AU SIGNAL

Lundi 6 septembre s'est tenue la première réunion de rentrée du conseil municipal. L'occasion pour les élus de se retrouver et de se pencher sur les dossiers après la trêve estivale. Exceptionnellement, cet événement s'est tenu dans les locaux du centre d'affaires « Le Signal », implanté à proximité de la Gare TGV. Ce fut l'occasion pour l'équipe municipale de découvrir ce bâtiment, ses locaux ainsi que les prestations qu'il propose aux sociétés qui y exercent leur activité de façon permanente ou temporaire.



La Mairie remercie chaleureusement le Signal pour la mise à disposition de la salle ainsi que pour le temps accordé à en faire visiter les lieux.

CONVIVIALITE COMMUNE ASSOCIATIONS

Le vendredi 24 septembre, la mairie avait invité les représentants des associations auxoises à venir partager le verre de l'amitié, histoire de se retrouver et d'échanger en cette nouvelle rentrée.



Sous le soleil, devant le club-house du pôle sportif, bénévoles et membres du conseil municipal ont pu s'entretenir de la bonne reprise des différentes activités, des taux de ré-inscriptions des adhérents et sonder les besoins de chacun.

La municipalité souhaite une bonne rentrée à tous les bénévoles, membres et adhérents des associations du village !

RENTREE DE LA SALLE DE JEUX PUBLIQUE

La salle de jeux publique, située rue de l'Eglise Saint-Pierre à côté de la mairie, a aussi fait sa rentrée ce mois de septembre.

Elle accueille parents et enfants de 2 à 11 ans le mercredi de 14H30 à 17H et les parents ou nounous avec les tous petits le lundi de 9H à 11H.

Si vous souhaitez faire partager à vos enfants d'agréables moments d'échanges et de jeux, n'hésitez pas à vous y rendre !

DON DU SANG AUX AUXONS

Samedi 25 septembre, au Pôle sportif, les donneurs de sang ont une fois de plus répondu présents à l'appel de l'EFS. En effet, 49 personnes se sont présentées sur place et 44 ont pu être prélevées.

Cette fois-ci, les donneurs avaient la possibilité de réserver un créneau horaire, ce qui a permis de fluidifier le flux de personnes et ainsi éviter un temps d'attente parfois important.

Encore un grand merci à tous pour votre générosité !



REPRISE DU JU-JITSU ET SELF DEFENSE

Reprise des cours de Ju-Jitsu et self-défense

le mercredi 06 octobre 2021 de 19h45 à 20h45 au pôle sportif des Auxons.

Accessible aux ados à partir de 14 ans et aux adultes même débutants.



TOUS A VOS CLAVIERS



Malica BOUCHERROUGUI, habitante des Auxons, est auto-entrepreneuse spécialisée en formation informatique. Elle organise des stages de remise à niveau ou de formation par petits groupes, de l'initiation au perfectionnement, avec délivrance de certification possible. Formatrice en bureautique, internet et infographie, elle propose des séances de formation (Word, Excel, Powerpoint, Outlook, Gmail, Photoshop, the Gimp...) pour les particuliers et les professionnels de niveaux débutants à confirmés.

MB Bureautique

Formations Bureautique-Internet-Graphisme

06.31.95.00.05



C'EST UN CHATEAU...

Il y a de cela maintenant deux ans, lors d'une sombre soirée d'Halloween, d'étranges personnages ouvraient les portes de leur château au public et effrayaient petits et grands.

Ceux qui ont vécu cette mémorable soirée, qui mêlait visite d'un château pas comme les autres, dégustation de vin chaud et tournée déguisée des maisons, s'en souviennent très probablement..

L'impact du covid n'eut pas permis de rééditer l'évènement l'année dernière, mais l'idée de le revivre est bien là ! Sachez donc que le sujet est à l'étude, que les bénévoles sont motivés pour en (re)faire un succès, et qu'on espère de tout cœur que les conditions le permettront.

Restez aux aguets, vous aurez peut-être des nouvelles très prochainement...



REFECTIONS DE CHAUSSEE

Grand Besançon Métropole et la commune des Auxons ont décidé de réaliser des travaux de réfection de chaussée sur trois secteurs : Rue du Moulin, Chemin du Château, et accotement côté impair du chemin du Moulin.

Nous vous informons que les travaux de finition sont programmés à partir du 27 septembre et pour une période de 2 semaines, le tout soumis aux conditions météorologiques.

Vous serez informés des modalités de circulation par le biais des signalisations de chantier. Un arrêté municipal spécifiant les conditions de circulation est affiché en mairie et en divers points de la commune.

Nous comptons par avance sur votre compréhension.



JARDINAGE EN VUE AUX FRANCAS

La rentrée, c'est aussi la reprise des Francas et de l'accueil périscolaire. Les animateurs ont profité du temps clément de ce mois de septembre pour faire participer les enfants à de l'initiation au bricolage.



Ces derniers ont donc eu l'occasion de manier la visseuse pour assembler des planches afin de réaliser de jolis carrés potagers. A quand les futures plantations ? Nul doute que la récolte sera fructueuse !

CIMETIERE

La commune a offert à la Croix du Christ une cure de jeunesse méritée ! Ils ont en effet déposé le monument, l'ont nettoyé et sablé, puis l'ont repeint. Il a ensuite pu retrouver sa place, trônant sur le cimetière du dessus, le tout sans recours à un quelconque prestataire extérieur !

Dans le prolongement de cette rénovation, nous vous informons que l'entreprise « O multimédia » va venir faire des travaux de relevés topographiques dans les cimetières du village à compter du 5 octobre. Ceci a pour but de contribuer à alimenter la base de données d'un logiciel de gestion de cimetière, permettant une meilleure gestion des concessions. Il est donc probable que vous voyiez prochainement un drone survoler les lieux et prendre des photos, l'entreprise ayant toutes les habilitations requises à cet effet.



AVIS DE DECES :

- Mr BOUGEOT Denis, né le 16/12/1965 décédé le 03/09/2021
- Mr COTTIN Daniel, né le 29/11/1937 décédé le 15/09/2021
- Mme DUCRET Marthe veuve ROLET, née le 18/06/1929 décédée le 25/09/2021

AFFOUAGE

Les personnes souhaitant profiter de l'affouage communal doivent se faire connaître avant le 31 octobre 2021 auprès du secrétariat de la Mairie.

**SOLIDARITE**

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) finance des aides et de l'accompagnement aux ménages en difficulté (accès ou maintien au logement, énergie...). Le montant de la participation communale est de 0,61€ par habitant.

Le Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD) a pour objectif de soutenir ces ménages dans la poursuite de leur projet immobilier. Le montant de la participation communale est de 0,30€ par habitant.

Le Conseil Municipal du 20 septembre a voté pour l'adhésion à ces deux fonds au titre de l'année 2021, de façon similaire à l'année précédente. Ces dotations participent à la volonté de la commune de venir en aides aux familles les plus démunies, ceci dans le prolongement de l'action même du CCAS qui en est le moteur à l'échelle de notre village.

EXONERATION PARTIELLE DE TAXE FONCIERE

La réforme de la taxe d'habitation impacte également la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Le législateur a fixé à 40% le montant maximum de l'exonération, privant les communes d'une partie de leurs ressources propres.

Les baisses de dotations gouvernementales sur les constructions affectent également les finances de notre Commune. Compte tenu de cette contrainte budgétaire, le Conseil Municipal vote en faveur d'une exonération maximale de 40% pour les deux premières années d'imposition des futures constructions.

COUPURE ELECTRICITE

Le gestionnaire du réseau d'électricité vous a probablement informé de coupures de courant à venir sur le village. Une multitude de secteurs étant concernée, nous ne donnons ici que le créneau global portant sur les Auxons, (le détail par quartier étant consultable en mairie), à savoir le jeudi 07 octobre entre 13h45 et 16h15.





Trucs et astuces



Invisible aux pommes

Qu'est ce que c'est ?

Il s'agit d'un gâteau composé essentiellement de fines lamelles de pommes et d'une pâte assez liquide proche de la pâte à crêpe.

Cette dernière est absorbée par les fruits lors de la cuisson, ce qui la rend alors "invisible".

Comment réaliser cette recette ?

Ingrédients

- 2 œufs
- 50g de sucre
- 20g de beurre
- 10cl de lait
- 70g de farine
- 1/2 sachet de levure chimique
- 1 cuillère à café d'arôme vanille
- 1 pincée de sel
- 6 pommes



Préparation

- Préchauffer le four à 200°C.
- Dans un saladier, fouetter les œufs et le sucre pour faire blanchir.
- Ajouter le beurre fondu, la vanille et le lait, mélanger.
- Ajouter le mélange farine, levure et sel, mélanger.
- Peler les pommes et les couper en tranches fines.
- Mettre dans le mélange précédent rapidement.
- Verser la préparation dans un moule beurré.
- Cuire 35min.

Ce dessert peut se manger tiède, il est encore meilleur froid et le top c'est le lendemain, vous pouvez donc le réaliser la veille !

